

Décision

Générale

colonial

Décision n° 784 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 784

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent Major infirmier des troupes de marine Chauvet Pierre, désigné pour servir «hors cadres» en Côte Française des Somalis par J.O.R.F. n° 79 du 2 avril 1961, embarqué à Marseille sur le s/s Jean Laborde le 8 juin 1961, est mis à la disposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires sociales pour servir «hors cadres » à la Direction de la Santé Publique pour compter de la date de son embarquement.